

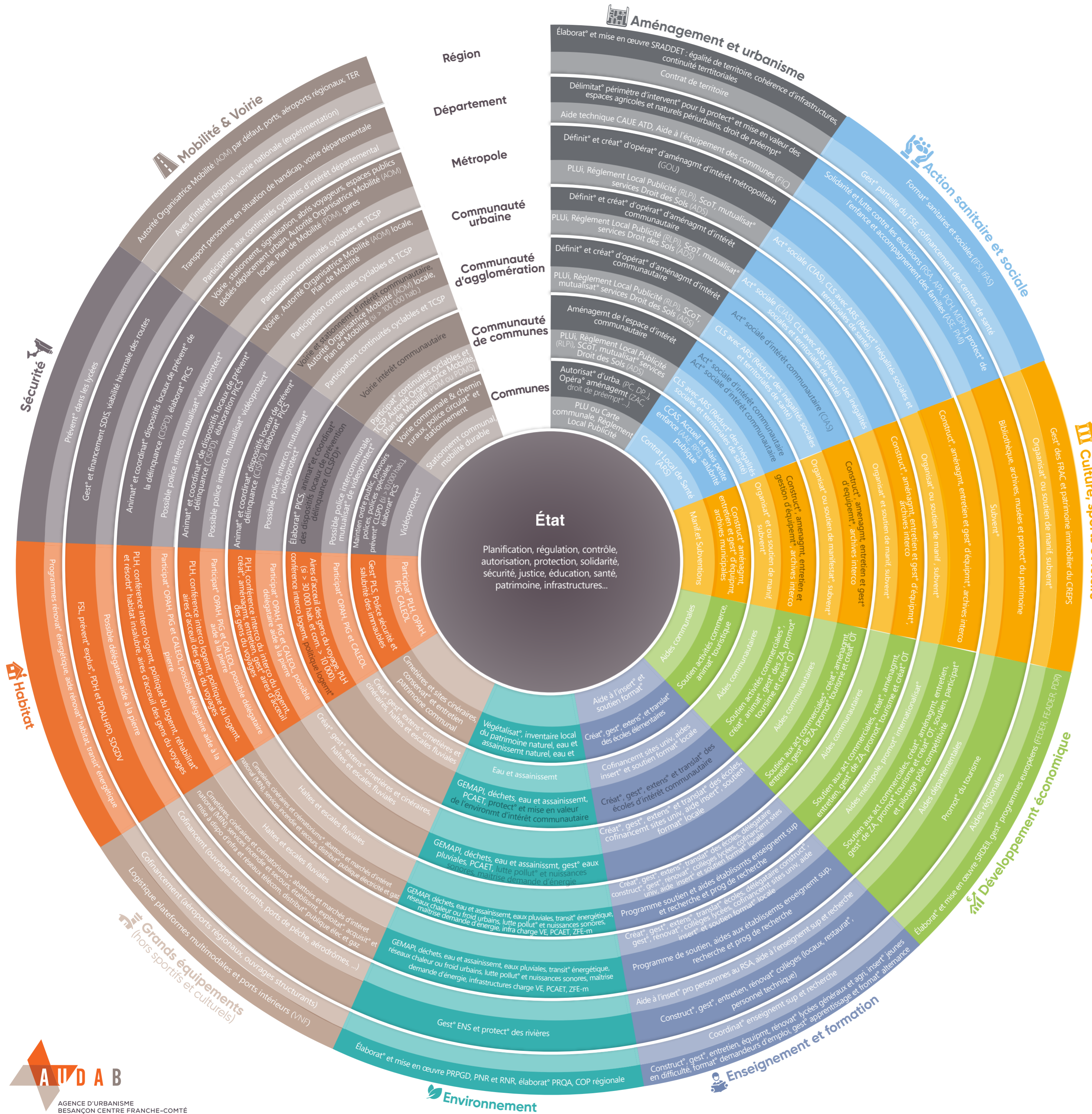
Compétences territoriales en 2026

Qui fait quoi ?

Ce graphique présente, pour chaque collectivité territoriale ou EPCI, les compétences obligatoires exercées, mais également, lorsque cela éclaire la lecture, les principaux outils de planification, de programmation ou de mise en œuvre, ainsi que certains acteurs ou opérateurs publics par lesquels ces compétences s'exercent concrètement. Il ne constitue donc pas une lecture strictement juridique des seules compétences au sens du code général des collectivités territoriales (CGCT), mais un support de compréhension des responsabilités publiques territoriales.

Pensé comme un outil d'aide à la connaissance, ce schéma permet d'identifier rapidement qui fait quoi dans l'action publique territoriale. Les thématiques sont lues par rayons, tandis que les niveaux de collectivités sont organisés en cercles radioconcentriques, de la commune à la région.

Cette représentation rend visibles à la fois la spécialisation progressive des échelons territoriaux, les logiques de mutualisation intercommunale et la fonction centrale de cadrage exercée par l'État.



Légende

Compétences	Thématiques	Compétences	Thématiques
Obligatoire	Aménagement et urbanisme	Obligatoire	Environnement
Facultative ou secondaire		Facultative ou secondaire	
Obligatoire Supplémentaire	Action sanitaire et sociale	Obligatoire	Grand équipement (hors sportifs et culturels)
Facultative ou secondaire		Facultative ou secondaire	
Obligatoire Supplémentaire	Culture, sports & loisirs	Obligatoire	Habitat
Facultative ou secondaire		Facultative ou secondaire	
Obligatoire	Développement économique	Obligatoire	Sécurité
Facultative ou secondaire		Facultative ou secondaire	
Obligatoire Supplémentaire	Enseignement et formation	Obligatoire	Mobilité & voirie
Facultative ou secondaire		Facultative ou secondaire	

* d'intérêt communautaire/métropolitain

Lexique des acronymes

- Aménagement & urbanisme**
ADS : autorisations du droit des sols
ATD : assistance technique départementale
CAUE : conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
DP : déclaration préalable
FIG : fonds d'intervention communal
GOU : grande opération d'urbanisme
PC : permis de construire
PLU : plan local d'urbanisme
PLUI : plan local d'urbanisme intercommunal
RLP : règlement local de publicité
RLPI : règlement local de publicité intercommunal
SCoT : schéma de cohérence territoriale
SRADDET : schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
ZAC : zone d'aménagement concerté
- Action sanitaire & sociale**
AAE : accueil du jeune enfant
APA : allocation personnalisée d'autonomie
ARS : agence régionale de santé
ASE : aide sociale à l'enfance
CCAS : centre communal d'action sociale
CIAS : centre intercommunal d'action sociale
CLS : contrat local de santé
FSE : Fonds social européen
IFAS : institut de formation d'aides-soignants
IFSI : institut de formation en soins infirmiers
MDPH : maison départementale des personnes handicapées
PCH : prestation de compensation du handicap
PMI : protection maternelle et infantile
RSA : revenu de solidarité active
- Culture, sports & loisirs**
CREPS : centre de ressources, d'expertise et de performance sportive
FRAC : fonds régional d'art contemporain
- Développement économique**
FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural
FEDER : Fonds européen de développement régional
OT : office de tourisme
PDR : programme de développement rural
SRDEII : schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation
ZA : zone d'activité
- Environnement**
COP : conférence des parties
ENS : espaces naturels sensibles
GEMAPI : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
PCAET : plan climat-air-énergie territorial
PNR : parc naturel régional
PRPGD : plan régional de prévention et de gestion des déchets
PRQA : plan régional pour la qualité de l'air
RNR : réserve naturelle régionale
VE : véhicule électrique
ZFE-m : zone à faibles émissions mobilité
- Habitat**
CALEOL : commission de logement et d'examen de l'occupation des logements
FSL : fonds de solidarité pour le logement
OPAH : opération programmée d'amélioration de l'habitat
PDALHPD : plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées
PDH : plan départemental de l'habitat
PIG : programme d'intérêt général
PLH : programme local de l'habitat
SDGDV : schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage
- Sécurité**
CISPD : conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance
CLSPD : conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance
PCS : plan communal de sauvegarde
PICS : plan intercommunal de sauvegarde
SDIS : service départemental d'incendie et de secours
- Mobilité & voirie**
AOM : autorité organisatrice de la mobilité
PDM : plan de mobilité
PDMS : plan de mobilité simplifié
TCSP : transport collectif en site propre
TER : transport express régional